



Diocèse d'Autun

Paroisse Notre Dame des Coteaux
en Maconnais
notredamedescoteaux.com

Un immense merci ! ...

La campagne de dons de 2024 – 2025 a permis de collecter un montant de l'ordre de 35000 euros et de financer ainsi plus de 25% du montant final des travaux (120 000 euros), le solde ayant été prélevé sur les réserves financières de la paroisse. Sans cet élan de générosité rien n'aurait été possible. Le nombre croissant de rencontres, réunions de travail ou moments conviviaux, temps de prière et de partage qui se déroulent désormais à la cure témoignent de la force que peut avoir un lieu au service de l'action paroissiale.



Quel que soit le montant, chaque geste compte !

Réduction fiscale

Pour les personnes imposables : votre don vous permettra de bénéficier d'une **réduction d'impôt** égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Il vous sera adressé une attestation de don à votre adresse personnelle ou par mail si vous en avez fait le choix.

Nous repartons pour un tour !

Aujourd'hui il faut repenser l'espace secrétariat / bureau encore vétuste dans un souci de recevoir au mieux tous ceux qui en poussent la porte et d'offrir les meilleures conditions de travail à tous les bénévoles qui prennent en charge l'administration de la paroisse, travail très important, souvent fastidieux et pourtant indispensable à la vie de notre communauté.

Il est prévu de déménager la pièce de bureau afin de la rapprocher de la rue ce qui, au-delà du symbole, en améliorera la visibilité et permettra à tous nos visiteurs d'y accéder dès l'entrée dans la cour de la cure.

Cette pièce doit faire l'objet d'une remise à niveau tant technique qu'esthétique et, si cette deuxième phase de travaux est sans commune mesure avec ce qui a été fait en 2024 et 2025, les dons constituent la seule ressource dont nous disposons pour la financer.



Merci

Pour tout renseignement : <https://notredamedescoteaux.com/>
Ou dominique.sarran@gmail.com

Les données collectées sont nécessaires au traitement de votre don. Les bases légales du traitement sont l'intérêt légitime et l'obligation légale. Vos données seront traitées par le diocèse d'Autun, responsable de leur traitement, et pourront être communiquées à des tiers mandatés pour réaliser l'envoi du reçu fiscal, des appels à don, des études ou répondre à vos demandes. Elles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le diocèse s'engage à ne pas transférer vos données sans votre consentement préalable. Conformément au Règlement (UE) 2016/79/Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation des informations vous concernant en écrivant à : dominique.sarran@gmail.com

Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits ne sont toujours pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy / TSA 80715 / 75334 PARIS CEDEX 07)

Don direct sur le site du diocèse d'Autun :
URL : <https://dons-autun.catholique.fr/projets/renovation-maison-paroissiale-de-lugny>

